



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21800001600434	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE MAIRIE D ABBEVILLE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LA BAIE DE SOMME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : ABBEVILLE - ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 13

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 15

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 24

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières 25

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 26

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 27

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 28

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 29

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 30

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 31

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 32

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 34

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet



C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

37

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 083 951,50	G	1 350 890,94	G-A	266 939,44
	Section d'investissement	B	2 031 892,15	H	2 475 284,08	H-B	443 391,93

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	274 629,07 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	739 840,88 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	3 855 684,53	Q= G+H+I+J	4 100 804,09	=Q-P	245 119,56

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	301 447,15	L	256 562,70		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	301 447,15	= K+L	256 562,70		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 083 951,50	= G+I+K	1 625 520,01	541 568,51	
	Section d'investissement	= B+D+F	3 073 180,18	= H+J+L	2 731 846,78	-341 333,40	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 157 131,68	= G+H+I+J+K+L	4 357 366,79	200 235,11	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	301 447,15	L	256 562,70
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement		0,00	167 828,80
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	88 733,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	301 447,15		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	91 211,46	14 334,11	3 726,00	0,00	73 151,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 000,00	139 929,17	0,00	0,00	40 070,83
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	112,22	0,00	0,00	8 887,78
Total des dépenses de gestion courante		280 211,46	154 375,50	3 726,00	0,00	122 109,96
66	Charges financières	115 735,62	42 778,66	70 889,04	0,00	2 067,92
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		395 947,08	197 154,16	74 615,04	0,00	124 177,88
023	Virement à la section d'investissement	210 992,50				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	817 300,00	812 182,30			5 117,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 028 292,50	812 182,30			216 110,20
TOTAL		1 424 239,58	1 009 336,46	74 615,04	0,00	340 288,08
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	549 210,51	466 494,86	220 000,00	0,00	-137 284,35
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	116 895,00	0,00	0,00	-66 895,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	18 879,11	0,00	0,00	-879,11
Total des recettes de gestion courante		617 210,51	602 268,97	220 000,00	0,00	-205 058,46
76	Produits financiers	27 300,00	27 286,35	0,00	0,00	13,65
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		644 610,51	629 555,32	220 000,00	0,00	-204 944,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections	505 000,00	501 335,62			3 664,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		505 000,00	501 335,62			3 664,38
TOTAL		1 149 610,51	1 130 890,94	220 000,00	0,00	-201 280,43
Pour information		274 629,07				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 043 744,60	1 040 633,68	301 447,15	701 663,77
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	213 710,51	213 710,51	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 257 455,11	1 254 344,19	301 447,15	701 663,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	282 931,99	276 212,34	0,00	6 719,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	282 931,99	276 212,34	0,00	6 719,65
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 540 387,10	1 530 556,53	301 447,15	708 383,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	505 000,00	501 335,62		3 664,38
041	Opérations patrimoniales (2)	285 000,00	0,00		285 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	790 000,00	501 335,62		288 664,38
	TOTAL	3 330 387,10	2 031 892,15	301 447,15	997 047,80
	Pour information	739 840,88			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	527 877,80	95 168,00	167 828,80	264 881,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	911 721,50	535 597,60	88 733,90	287 390,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	594 228,54	594 228,54	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 033 827,84	1 224 994,14	256 562,70	552 271,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	438 107,64	438 107,64	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	285 000,00	0,00	0,00	285 000,00
	Total des recettes financières	723 107,64	438 107,64	0,00	285 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 756 935,48	1 663 101,78	256 562,70	837 271,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	210 992,50			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	817 300,00	812 182,30		5 117,70
041	Opérations patrimoniales (2)	285 000,00	0,00		285 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 313 292,50	812 182,30		501 110,20
	TOTAL	4 070 227,98	2 475 284,08	256 562,70	1 338 381,20
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 060,11		18 060,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	139 929,17		139 929,17
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	112,22		112,22
66	Charges financières	113 667,70	0,00	113 667,70
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	812 182,30	812 182,30
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	271 769,20	812 182,30	1 083 951,50

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 083 951,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	501 335,62	501 335,62
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	276 212,34	0,00	276 212,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 040 633,68	0,00	1 040 633,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	213 710,51	0,00	213 710,51
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 530 556,53	501 335,62	2 031 892,15

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	739 840,88
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 771 733,03

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	686 494,86		686 494,86
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	116 895,00		116 895,00
75	Autres produits de gestion courante	18 879,11		18 879,11
76	Produits financiers	27 286,35	0,00	27 286,35
77	Produits exceptionnels	0,00	501 335,62	501 335,62
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	849 555,32	501 335,62	1 350 890,94

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	274 629,07
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 625 520,01
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	95 168,00	0,00	95 168,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	535 597,60	0,00	535 597,60
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	594 228,54	0,00	594 228,54
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		784 893,00	784 893,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		27 289,30	27 289,30
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 224 994,14	812 182,30	2 037 176,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	438 107,64
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 475 284,08
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le



ID : 080-21800016-20250324-DL2025_030-DE



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	91 211,46	14 334,11	3 726,00	0,00	73 151,35
6064	Fournitures administratives	261,46	0,00	0,00	0,00	261,46
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Sous-traitance générale	69 400,00	0,00	3 726,00	0,00	65 674,00
6161	Multirisques	12 050,00	12 022,66	0,00	0,00	27,34
6168	Autres	2 000,00	1 813,45	0,00	0,00	186,55
618	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	498,00	0,00	0,00	502,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 000,00	139 929,17	0,00	0,00	40 070,83
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	47 380,00	47 076,33	0,00	0,00	303,67
6411	Salaires, appointements, commissions	70 000,00	41 903,32	0,00	0,00	28 096,68
6414	Indemnités et avantages divers	8 800,00	8 114,27	0,00	0,00	685,73
6415	Supplément familial	1 000,00	190,48	0,00	0,00	809,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 000,00	9 554,47	0,00	0,00	2 445,53
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 000,00	18 486,81	0,00	0,00	1 513,19
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	5 000,00	225,42	0,00	0,00	4 774,58
6478	Autres charges sociales diverses	15 820,00	14 378,07	0,00	0,00	1 441,93
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	112,22	0,00	0,00	8 887,78
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	9 000,00	112,22	0,00	0,00	8 887,78
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		280 211,46	154 375,50	3 726,00	0,00	122 109,96
66	Charges financières (b) (5)	115 735,62	42 778,66	70 889,04	0,00	2 067,92
66111	Intérêts réglés à l'échéance	120 000,00	117 932,08	0,00	0,00	2 067,92
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 264,38	-75 153,42	70 889,04	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		395 947,08	197 154,16	74 615,04	0,00	124 177,88
023	Virement à la section d'investissement	210 992,50				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	817 300,00	812 182,30			5 117,70
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	790 000,00	784 893,00			5 107,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	27 300,00	27 289,30			10,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 028 292,50	812 182,30			216 110,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 028 292,50	812 182,30			216 110,20
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 424 239,58	1 009 336,46	74 615,04	0,00	340 288,08
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
 Reçu en préfecture le 28/03/2025
 Publié le 28/03/2025
 ID : 080-218000016-20250324-DL2025_030-DE



Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	75 153,42
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 264,38

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM +RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	549 210,51	466 494,86	220 000,00	0,00	-137 284,35
70128	Autres taxes et redevances	500,00	2 799,59	0,00	0,00	-2 299,59
70611	Redevance d'assainissement collectif	548 710,51	463 695,27	220 000,00	0,00	-134 984,76
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	116 895,00	0,00	0,00	-66 895,00
741	Primes d'épuration	50 000,00	116 895,00	0,00	0,00	-66 895,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	18 879,11	0,00	0,00	-879,11
7588	Autres	18 000,00	18 879,11	0,00	0,00	-879,11
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		617 210,51	602 268,97	220 000,00	0,00	-205 058,46
76	Produits financiers (b)	27 300,00	27 286,35	0,00	0,00	13,65
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	27 300,00	27 286,35	0,00	0,00	13,65
77	Produits exceptionnels (c)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
778	Autres produits exceptionnels	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		644 610,51	629 555,32	220 000,00	0,00	-204 944,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	505 000,00	501 335,62			3 664,38
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	505 000,00	501 335,62			3 664,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		505 000,00	501 335,62			3 664,38
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 149 610,51	1 130 890,94	220 000,00	0,00	-201 280,43
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		274 629,07				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 043 744,60	1 040 633,68	301 447,15	701 663,77
21532	Réseaux d'assainissement	2 043 744,60	1 040 633,68	301 447,15	701 663,77
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	213 710,51	213 710,51	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	213 710,51	213 710,51	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 257 455,11	1 254 344,19	301 447,15	701 663,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	282 931,99	276 212,34	0,00	6 719,65
1641	Emprunts en euros	238 000,00	232 041,45	0,00	5 958,55
1678	Autres dettes condit° particulières	44 931,99	44 170,89	0,00	761,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		282 931,99	276 212,34	0,00	6 719,65
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 540 387,10	1 530 556,53	301 447,15	708 383,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	505 000,00	501 335,62		3 664,38
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	505 000,00	501 335,62		3 664,38
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	300 000,00	299 532,59		467,41
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	18 000,00	17 784,00		216,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	85 000,00	84 264,66		735,34
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	80 000,00	78 004,00		1 996,00
13918	Autres subventions d'équipement	22 000,00	21 750,37		249,63
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	285 000,00	0,00		285 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	285 000,00	0,00		285 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		790 000,00	501 335,62		288 664,38
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 330 387,10	2 031 892,15	301 447,15	997 047,80
Pour information		739 840,88			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	527 877,80	95 168,00	167 828,80	264 881,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	527 877,80	95 168,00	167 828,80	264 881,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	911 721,50	535 597,60	88 733,90	287 390,00
1641	Emprunts en euros	428 390,00	357 000,00	0,00	71 390,00
1678	Autres dettes condit° particulières	483 331,50	178 597,60	88 733,90	216 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	594 228,54	594 228,54	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	594 228,54	594 228,54	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 033 827,84	1 224 994,14	256 562,70	552 271,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	438 107,64	438 107,64	0,00	0,00
1068	Autres réserves	438 107,64	438 107,64	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	285 000,00	0,00	0,00	285 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	285 000,00	0,00	0,00	285 000,00
Total des recettes financières		723 107,64	438 107,64	0,00	285 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 756 935,48	1 663 101,78	256 562,70	837 271,00
021	Virement de la section d'exploitation	210 992,50			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	817 300,00	812 182,30		5 117,70
28135	Installations générales, agencements, ..	410 000,00	408 846,00		1 154,00
28153	Installations à caractère spécifique	379 000,00	375 861,00		3 139,00
28183	Matériel de bureau et informatique	700,00	49,00		651,00
28184	Mobilier	300,00	137,00		163,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	27 300,00	27 289,30		10,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 028 292,50	812 182,30		216 110,20
041	Opérations patrimoniales (6)	285 000,00	0,00		285 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	285 000,00	0,00		285 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 313 292,50	812 182,30		501 110,20
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 070 227,98	2 475 284,08	256 562,70	1 338 381,20
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 080-218000016-20250324-DL2025_030-DE



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 180 660,57									
1641 Emprunts en euros (total)					5 180 660,57									
164/7802947	CAISSE EPARGNE HDF	18/10/2010	15/02/2011	25/02/2012	300 000,00	F		3,510	3,510	EUR	A	P	N	A-1
179/17AL043	CAISSE EPARGNE HDF	01/08/2017	25/08/2017	25/08/2018	1 000 000,00	V	LIVRET A	0,900	1,130	EUR	A	P	N	A-1
180/MON507170EUR	CFFL	02/02/2016	15/02/2016	01/01/2018	1 399 542,28	F		3,240	2,992	EUR	A	X	N	A-1
181/MIS507169EUR	CFFL	02/02/2016	15/02/2016	01/04/2018	1 471 856,93	F		2,920	2,610	EUR	A	X	N	A-1
182/MPH274772EUR	CFFL	25/02/2011	01/04/2011	01/04/2018	208 927,36	F		4,100	2,593	EUR	A	P	N	A-1
226/668557E	CAISSE EPARGNE HDF	25/11/2022	25/11/2022	25/12/2023	285 000,00	F		2,780	0,000	EUR	A	P	N	A-1
232/153428	BANQUE DES TERRITOIRES	21/11/2023	28/11/2023	15/11/2024	158 334,00	V	LIVRET A	3,400	0,000	EUR	A	P	N	A-1
235/161360	BANQUE DES TERRITOIRES	10/07/2024	17/07/2024	26/06/2025	357 000,00	V	LIVRET A	0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					975 158,75									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					975 158,75									
196/81986	AGENCE DE L'EAU	21/07/2004	14/03/2013	22/02/2015	20 617,50	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
 Reçu en préfecture le 28/03/2025
 Publié le 
 ID : 080-218000016-20250324-DL2025_030-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
197/85701	AGENCE DE L'EAU	24/11/2011	11/10/2012	03/12/2017	36 814,99	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
198/18911	AGENCE DE L'EAU	28/10/2013	12/05/2014	03/04/2016	83 200,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
199/10103	AGENCE DE L'EAU	15/10/2014	11/07/2017	15/06/2019	70 039,97	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
200/98396	AGENCE DE L'EAU	18/10/2016	08/11/2017	23/10/2019	126 105,13	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
201/53470	AGENCE DE L'EAU	02/11/2017	16/05/2018	18/04/2020	81 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
202/98378	AGENCE DE L'EAU	18/10/2016	08/08/2017	05/07/2019	54 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
203/54931	AGENCE DE L'EAU	06/12/2005	29/12/2006	01/12/2008	236 250,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
204/53469	AGENCE DE L'EAU	02/11/2017	18/07/2018	30/05/2020	33 750,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
206/57835	AGENCE DE L'EAU	04/12/2018	11/12/2019	28/11/2021	36 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
208/10309	AGENCE DE L'EAU	26/08/2014	13/05/2015	21/04/2017	18 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
209/19959	AGENCE DE L'EAU	13/06/2014	13/08/2015	26/05/2017	27 312,16	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
216/57834	AGENCE DE L'EAU	19/11/2018	27/11/2020	10/11/2022	32 400,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
217/57833	AGENCE DE L'EAU	21/01/2019	21/12/2020	02/12/2022	31 500,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
218/29147	AGENCE DE L EAU	23/12/2021	12/05/2023	10/05/2025	88 169,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 155 819,32									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 728 736,48					232 041,45	117 932,08	0,00	70 889,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 728 736,48					232 041,45	117 932,08	0,00	70 889,04
164/7802947	N	0,00	A-1	206 456,22	17,14	F		3,510	8 777,15	7 554,69	0,00	6 139,49
179/17AL043	N	0,00	A-1	672 397,20	13,64	V	LIVRET A	2,500	47 363,99	25 611,50	0,00	5 917,85
180/MON507170EUR	N	0,00	A-1	979 976,54	11,99	F		3,240	67 197,83	34 399,68	0,00	32 190,75
181/MIS507169EUR	N	0,00	A-1	944 524,89	11,24	F		2,920	80 858,95	30 440,24	0,00	20 894,71
182/MPH274772EUR	N	0,00	A-1	160 744,37	15,24	F		4,100	7 718,99	7 022,11	0,00	4 992,98
226/668557E	N	0,00	A-1	253 422,69	13,97	F		2,780	16 005,11	7 490,09	0,00	97,85
232/153428	N	0,00	A-1	154 214,57	24,85	V	LIVRET A	3,400	4 119,43	5 413,77	0,00	655,41
235/161360	N	0,00	A-1	357 000,00	25,00	V	LIVRET A	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		571 770,81					44 170,89	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		571 770,81					44 170,89	0,00	0,00	0,00
196/81986	N	0,00	A-1	10 308,80	10,14	F		0,000	1 030,87	0,00	0,00	0,00
197/85701	N	0,00	A-1	22 089,07	12,91	F		0,000	1 840,74	0,00	0,00	0,00
198/18911	N	0,00	A-1	44 488,92	11,24	F		0,000	4 044,44	0,00	0,00	0,00
199/10103	N	0,00	A-1	49 028,03	14,44	F		0,000	3 501,99	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
200/98396	N	0,00	A-1	88 273,63	14,80	F		0,000	6 305,25	0,00	0,00	0,00
201/53470	N	0,00	A-1	60 750,00	15,28	F		0,000	4 050,00	0,00	0,00	0,00
202/98378	N	0,00	A-1	37 800,00	14,50	F		0,000	2 700,00	0,00	0,00	0,00
203/54931	N	0,00	A-1	35 248,50	3,91	F		0,000	11 749,50	0,00	0,00	0,00
204/53469	N	0,00	A-1	25 312,50	15,40	F		0,000	1 687,50	0,00	0,00	0,00
206/57835	N	0,00	A-1	28 800,00	16,90	F		0,000	1 800,00	0,00	0,00	0,00
208/10309	N	0,00	A-1	10 800,00	12,29	F		0,000	900,00	0,00	0,00	0,00
209/19959	N	0,00	A-1	16 387,36	12,39	F		0,000	1 365,60	0,00	0,00	0,00
216/57834	N	0,00	A-1	27 540,00	17,85	F		0,000	1 620,00	0,00	0,00	0,00
217/57833	N	0,00	A-1	26 775,00	17,91	F		0,000	1 575,00	0,00	0,00	0,00
218/29147	N	0,00	A-1	88 169,00	20,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 300 507,29					276 212,34	117 932,08	0,00	70 889,04

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 300 507,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux d'assainissement	60	22/01/1993
L	Station d'épuration	30	22/01/1993
L	Station de relevage	70	22/01/1993



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-739 840,88
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-739 840,88

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	438 107,64
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-739 840,88
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-301 733,24

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	787 931,99	777 547,96	301 447,15	1 078 995,11
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 313 292,50	812 182,30	256 562,70	1 068 745,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	525 360,51	34 634,34	-44 884,45	-10 250,11
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-739 840,88			-739 840,88
Affectation au 106 (C)	438 107,64	438 107,64		438 107,64
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-301 733,24			-301 733,24
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-311 983,35

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		787 931,99	777 547,96
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		282 931,99	276 212,34
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	238 000,00	232 041,45
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	44 931,99	44 170,89
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		505 000,00	501 335,62
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	505 000,00	501 335,62
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 313 292,50	III 812 182,30
Ressources propres externes de l'année (a)		285 000,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	285 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 028 292,50	812 182,30
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	410 000,00	408 846,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	379 000,00	375 861,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	700,00	49,00
28184	<i>Mobilier</i>	300,00	137,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	27 300,00	27 289,30
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	210 992,50	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				529 026,60	210 340,02	27 289,30	291 397,28
2016	Pénalités de renégociation de la dette	21	30/03/2016	529 026,60	210 340,02	27 289,30	291 397,28

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES****A8.1****A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/01/2024	RESEAU D ASSAINISSEMENT 2024	446 405,14	0,00	60
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		446 405,14	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES
B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					529 026,60	306 278,28	27 843,54
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					529 026,60	306 278,28	27 843,54
2016	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MIS507169EUR à la date du 01/04/2016	Caisse Française de Financement Local	19	A	370 203,31	214 327,95	19 484,42
2016	Indemnité de renégociation relative au refinancement du prêt MON507170EUR à la date du 01/01/2017	Caisse Française de Financement Local	19	A	158 823,29	91 950,33	8 359,12
TOTAL					529 026,60	306 278,28	27 843,54

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

CT.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> - AFFERMAGE	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	Société en commandite par actions	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	31 749 949,99	29 064 724,33	0,00	29 064 724,33
RECETTES	31 749 949,99	30 418 869,33	0,00	30 418 869,33
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 819 730,55	10 098 358,81	2 411 822,37	12 510 181,18
RECETTES	18 819 730,55	9 909 391,21	2 901 453,56	12 810 844,77

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET ABBEVILLE - EAU / Numéro SIRET : 21800001600442				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	924 287,86	673 683,04	0,00	673 683,04
RECETTES	924 287,86	838 762,31	0,00	838 762,31
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 180 674,75	602 342,71	84 093,86	686 436,57
RECETTES	1 180 674,75	697 046,00	230 173,50	927 219,50

BUDGET ABBEVILLE - ASSAINISSEMENT / Numéro SIRET : 21800001600434				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 424 239,58	1 083 951,50	0,00	1 083 951,50
RECETTES	1 424 239,58	1 350 890,94	0,00	1 350 890,94
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 070 227,98	2 031 892,15	301 447,15	2 333 339,30
RECETTES	4 070 227,98	2 475 284,08	256 562,70	2 731 846,78

BUDGET ABBEVILLE - CINEMA LE REX / Numéro SIRET : 21800001600459				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	450 166,77	400 761,45	0,00	400 761,45
RECETTES	450 166,77	417 631,67	0,00	417 631,67
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	175 065,39	118 603,83	15 507,20	134 111,03
RECETTES	175 065,39	135 160,11	0,00	135 160,11

BUDGET ABBEVILLE - MARCHE COUVERT / Numéro SIRET : 21800001600467				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	189 185,27	142 891,83	0,00	142 891,83

Envoyé en préfecture le 28/03/2025
 Reçu en préfecture le 28/03/2025
 Publié le 28/03/2025
 ID : 080-218000016-20250324-DL2025_030-DE



BUDGET ABBEVILLE - MARCHE COUVERT / Numéro SIRET : 21800001600467				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	189 185,27	158 277,08	0,00	158 277,08
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	99 546,07	92 127,29	0,00	92 127,29
RECETTES	99 546,07	90 562,07	0,00	90 562,07

BUDGET LES SCENES D ABBEVILLE / Numéro SIRET : 21800001600475				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 497 757,88	1 380 032,87	0,00	1 380 032,87
RECETTES	1 497 757,88	1 360 429,55	0,00	1 360 429,55
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	178 697,03	69 280,62	6 100,00	75 380,62
RECETTES	178 697,03	33 892,94	0,00	33 892,94

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	36 235 587,35	32 746 045,02	0,00	32 746 045,02
RECETTES	36 235 587,35	34 544 860,88	0,00	34 544 860,88
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	24 523 941,77	13 012 605,41	2 818 970,58	15 831 575,99
RECETTES	24 523 941,77	13 341 336,41	3 388 189,76	16 729 526,17
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	60 759 529,12	45 758 650,43	2 818 970,58	48 577 621,01
TOTAL AGREGE DES RECETTES	60 759 529,12	47 886 197,29	3 388 189,76	51 274 387,05

(1) Cumul du BP, BS et DM.
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 29
 Nombre de suffrages exprimés : 33
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 3
 Abstentions : 4

Date de convocation : 11/03/2025

Présenté par (1) La Présidente de séance, Michelle DELAGE,
A ABBEVILLE le 24/03/2025

(1) La Présidente de séance, Michelle DELAGE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A ABBEVILLE, le 24/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARCIVAL Isabelle	
BALEDENT Eric	
BEAUGER Fabrice	
BEAURIN Françoise	
BLONDIN Michel	
BOSIO Sarah	
BOULART Monique	
BOURET Claude	
CHAGNON Patricia	
CHAPOTARD Sébastien	
CHEVALLIER Christine	
DAIRAINÉ Patrick	
DAUSSY Maryvonne	
DELAGE Michelle	
DEMARTHE Pascal	
DENIS Hervé	
DESSENNE Jean-Claude	
DOVERGNE Aurélien	
DUPUY Daniele	
GARET Frédéric	
HENIQUE Francis	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

JACQUET Maryse	
LEDET Patrick	
LEFEBVRE Patrice	
LEMARCHAND Pierre	
LEPAGE Michel	
MAGNIN Jacques	
MALLET Olivier	
MONFLIER Chantal	
NOEL Lydie	
PETIT Florence	
PRUVOT Laurent	
RHUIN Rose-Noelle	
TONOLLI Angélo	
VASSEUR Danielle	

Certifié exécutoire par (1) La Présidente de séance, Michelle DELAGE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

République Française
Département de la Somme
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ABBEVILLE

Effectif légal du Conseil Municipal : 35 Nombre de Conseillers en exercice : 35	2025.030 <u>Conseil du 24/03/2025</u>
Date de la convocation : 11/03/25 Date de publication : 28/03/25	EXERCICE 2024 - COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, convoqué en application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Pascal DEMARTHE, Maire, le 24 mars 2025 à 18 heures 00, Salle Max Lejeune.

Etaient présents et formant la majorité les membres suivants :

Pascal DEMARTHE, Lydie NOEL, Eric BALEDENT, Michelle DELAGE, Michel BLONDIN, Monique BOULART, Patrick DAIRAINÉ, Danielle VASSEUR, Florence PETIT, Hervé DENIS, Chantal MONFLIER, Claude BOURET, Patrick LEDET, Danièle DUPUY, Christine CHEVALLIER, Jacques MAGNIN, Olivier MALLET, Rose-Noëlle RHUIN, Michel LEPAGE, Maryvonne DAUSSY, Pierre LEMARCHAND, Jean-Claude DESSENNE, Frédéric GARET, Aurélien DOVERGNE, Sarah BOSIO, Sébastien CHAPOTARD, Francis HENIQUE, Isabelle ARCIVAL, Angelo TONOLLI.

Etaient excusés et avaient donné procuration :

Fabrice BEAUGER à Pascal DEMARTHE, Françoise BEAURIN à Michelle DELAGE, Laurent PRUVOT à Monique BOULART, Maryse JACQUET à Christine CHEVALLIER, Patrice LEFEBVRE à Patrick DAIRAINÉ,

Etait absente :

Patricia CHAGNON

Secrétaire de séance : Madame Danielle VASSEUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Considérant que Mme Michelle DELAGE, Adjointe au Maire, a été élue pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que Monsieur Pascal DEMARTHE, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Michelle DELAGE pour le vote du compte administratif ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ADOpte le compte administratif du budget annexe du Service de l'assainissement de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

**BALANCE GENERALE
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	1 083 951,50 €	1 350 890,94 €	266 939,44 €
Solde de fonctionnement reporté		274 629,07 €	274 629,07 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 083 951,50 €	1 625 520,01 €	541 568,51 €
Section d'investissement	2 031 892,15 €	2 475 284,08 €	443 391,93 €
Solde d'investissement reporté	739 840,88 €		-739 840,88 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	2 771 733,03 €	2 475 284,08 €	-296 448,95 €
Résultat de clôture 2024	3 855 684,53 €	4 100 804,09 €	245 119,56 €
Restes à réaliser (investissement) 2024	301 447,15 €	256 562,70 €	-44 884,45 €
Résultat de clôture avec R.A.R	4 157 131,68 €	4 357 366,79 €	200 235,11 €

Délibération adoptée par 26 voix Pour et 3 voix Contre, Abstention(s) : 4.

3 voix contre : Francis HENIQUE, Isabelle ARCIVAL, Angelo TONOLLI

4 abstention(s) : Frédéric GARET, Aurélien DOVERGNE, Sarah BOSIO, Sébastien CHAPOTARD

M. le Maire sorti de la séance, ne prend part au vote.

Certifie le caractère exécutoire
de l'acte par sa transmission au
contrôle de légalité

28 MARS 2025

Le Maire,

Pascal DEMARTHE



La Secrétaire,

Danielle VASSEUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification : soit par un recours gracieux devant l'autorité auteur de la décision (Conseil municipal), soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier. Le tribunal administratif peut également être saisi au moyen de l'application informatique « télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 0 **29**Nombre de suffrages exprimés : 0 **33**

VOTES :

Pour : 0 **26**Contre : 0 **3**Abstentions : 0 **4**

Date de convocation : 11/03/2025

Présenté par (1) La Présidente de séance, Michelle DELAGE,
A ABBEVILLE le 24/03/2025

(1) La Présidente de séance, Michelle DELAGE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A ABBEVILLE, le 24/03/2025

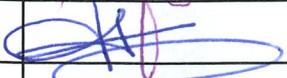
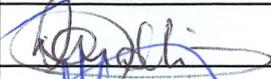
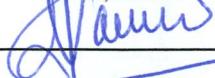
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ARCIVAL Isabelle	
BALEDENT Eric	
BEAUGER Fabrice	Procurator & Pascal DEMARTHE
BEURIN Françoise	Procurator & Michelle DELAGE
BLONDIN Michel	
BOSIO Sarah	
BOULART Monique	
BOURET Claude	
CHAGNON Patricia	Absente
CHAPOTARD Sébastien	
CHEVALLIER Christine	
DAIRAINÉ Patrick	
DAUSSY Maryvonne	
DELAGE Michelle	
DEMARTHE Pascal	
DENIS Hervé	
DESSENNE Jean-Claude	
DOVERGNE Aurélien	
DUPUY Daniele	
GARET Frédéric	
HENIQUE Francis	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D

JACQUET Maryse	<i>Procuration de Christine CHEVALLIER</i>
LEDET Patrick	
LEFEBVRE Patrice	<i>Procuration de Patrick DAIRANE</i>
LEMARCHAND Pierre	
LEPAGE Michel	
MAGNIN Jacques	
MALLET Olivier	
MONFLIER Chantal	
NOEL Lydie	
PETIT Florence	
PRUVOT Laurent	<i>Procuration de Dominique BOULART</i>
RHUIN Rose-Noelle	
TONOLLI Angélo	
VASSEUR Danielle	

Certifié exécutoire par (1) La Présidente de séance, Michelle DELAGE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.